



**VILLE DE
FEIGNIES**

Feignies, le 17 mars 2020

Patrick LEDUC
Maire

ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

INFORMATIONS AUX FINÉSIENNES ET FINÉSIENS

Le 17 mars 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

03 27 68 39 00

t.boulardl@ville-feignies.fr

2020 - 0317-1 - KD/TB/PL

Affaire suivie par : Thomas BOULARD

Objet : Gestion de l'épidémie de coronavirus

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la gestion d'une crise sanitaire sans précédent, j'ai, à nouveau, réuni la Direction Générale des Services, ces vendredi 13, dimanche 15, Lundi 16 et mardi 17 mars afin d'établir les dispositions à appliquer par notre collectivité au regard des instructions qui nous parviennent chaque jour par nos organismes partenaires et de tutelle.

Nos dispositions vont fortement impacter l'organisation de notre collectivité et la vie quotidienne de nos concitoyens. Toutefois, j'ai mobilisé l'ensemble des services et personnel communal afin que les services indispensables à la vie de notre collectivité de ses habitants puissent être assurés, avec une attention toute particulière aux personnes les plus fragiles et vulnérables.

Par conséquent, dès vendredi dernier, j'ai décidé de fermer l'ensemble des équipements sportifs et culturels, d'interdire et de faire annuler l'ensemble des festivités et activités programmé sur notre commune au cours du week-end dernier.

Dès dimanche, je prenais la décision d'adapter l'organisation des services au strict minimum et indispensable pour assurer la continuité des services en développant le télétravail et en ajustant les services proposés. Le Centre Technique Municipal et la restauration municipale au Centre Colmant ont, également, été fermés. Nos agents restent, cependant, mobilisés.

Ces dispositions ont été affinées, ce mardi matin.

Ainsi, dès ce mercredi 18 mars 2020 :

- **Un service d'accueil minimum commun entre la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale** sera assuré à l'hôtel de ville du **Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h**. Y seront dispensés uniquement les services qui revêtent un **caractère urgent et indispensable** (décès, déclaration de naissance, ...) ou contraints par des délais réglementaires.

... / ...

Correspondance administrative : Monsieur le Maire

Mairie de Feignies, Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES
Tel 03 27 68 39 00 • Fax 03 27 68 22 66 • www.ville-feignies.fr

Il convient de privilégier l'accueil téléphonique (03.27.68.39.00) et de bannir toute présence en Mairie si les caractères décrits ci-dessus ne sont pas avérés. Le Centre Emile Colmant sera donc fermé à l'accueil du public.

- **L'épicerie solidaire** maintient ses horaires habituels du mardi et vendredi, en adaptant son organisation en fonction des événements et de l'activité constatée. *Les familles concernées en seront tenues informées.*
- **La navette à l'attention des aînés est maintenue** aux jours habituels (Mardi et Jeudi), ces horaires pourront être étendus en fonction de la demande et de l'urgence de la situation. Des dispositions particulières et draconiennes seront prises dans le cadre de l'application de ce service : limitation du nombre de passagers, désinfection après chaque transport, ... *Chaque demande sera étudiée spécifiquement selon le caractère d'urgence de la situation.*
- **Un service d'accueil** sera assuré à l'école Tortel à compter de 7h30 et jusque 18h30, avec un service de restauration le midi **uniquement pour les personnels réquisitionnés dont la liste est définie précisément par le ministère des solidarités et de la santé.**
- **Les personnes seules, fragiles ou vulnérables**, dont la liste est établie dans le cadre du plan canicule, et qui sera complétée au fur et à mesure des signalements qui nous parviendront, seront régulièrement contactées par téléphone par nos services pour prendre de leurs nouvelles, les inviter à profiter des repas en portage à domicile et leur proposer nos services solidaires (navette, aide aux courses, ...)
- Par ailleurs, un **numéro d'astreinte** est opérationnel en dehors des heures d'ouverture de la mairie : **03.27.68.53.40.** et permettra ainsi **une continuité de service 24h/24 - 7 jours sur 7.**

Madame, Monsieur,

Vous le voyez, nous sommes pleinement mobilisés et je le resterai à chaque instant, mais la situation est grave et inédite. Elle nécessite une prise de conscience générale. Chacun d'entre nous et d'entre vous, par sa mobilisation, doit contribuer à ralentir, puis circonscrire la propagation du virus. **Je vous demande donc de respecter scrupuleusement les dispositions annoncées, ce lundi soir, par le Président de la République et le Gouvernement.**

Je m'adresserais également par courrier dans les prochaines heures aux responsables associatifs, commerçants et professions libérales pour les informer des dispositions que nous prenons et solliciter leur contribution dans la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de distanciation sociale dites "barrières" et dans le repérage des personnes seules ou vulnérables.

En fonction de l'évolution de la situation, je ne manquerai pas de revenir vers vous et je vous invite à consulter régulièrement le site internet de notre commune : www.ville-feignies.fr actualisé en temps réel.

Certain de votre prise de conscience et de votre contribution, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes dévouées salutations. Prenez bien soin de vous et de vos proches.



Patrick LEDUC,
Maire de Feignies.

